

Vous sollicitez la possibilité d'assister à une audience correctionnelle au TJ d'Evry avec vos élèves.
Cette visite organisée par JUSTICE ET VILLE, sur délégation du CDAD de l'Essonne, se déroule de la façon suivante :

Audience du matin	OU (en fonction des disponibilités du Tribunal)	Audience de l'après-midi
8 h 45	Arrivée au TJ et passage sous le portique de sécurité	13h15
8h45 – 9h00	Présentation de la classification des infractions par un juriste de l'association. Rappel des consignes d'attitude des élèves et installation en salle d'audience	13h15 – 13h30
9h00 – 11h	Audience (si le groupe est important, il pourra être scindé et réparti en 2 salles d'audience)	13h30 – 15h30
11h – 12h	« Débriefing » Les élèves sont regroupés dans une autre salle et participent, à partir de l'analyse des affaires vues en audience, à une présentation interactive de la justice, animée par un juriste de l'association	15h30 – 16h30

Nous attirons votre attention sur le fait que le Palais de Justice est un lieu de travail. Il est important de rappeler à vos élèves que l'audience est une audience réelle qui revêt un caractère solennel. Il vous est donc demandé de veiller à la bonne tenue de ceux-ci.

Par ailleurs, un **huis clos**, un **nombre important de renvoi**, un **manque de place au sein du public**, une **absence d'audience** ou l'**inscription au rôle d'affaires pouvant heurter un public jeune** pourra exceptionnellement entraîner l'impossibilité d'installer les élèves en salle d'audience (articles 400 et 402 du Code de procédure pénale). Nous nous en excusons par avance mais cela ne peut être anticipé.

Dans un souci de bon déroulement de l'accueil au TJ, il vous est demandé de **respecter impérativement les règles suivantes et de les communiquer aux élèves** lors de la présentation de la visite au Tribunal :

Le jour de la visite : Arriver au plus tard à 8h45 ou 13h15 au sein du Tribunal

En cas de retard, aucune classe ne pourra être installée en salle d'audience, afin de ne pas perturber le fonctionnement de la Justice.

Pour entrer au sein du Tribunal :

- une tenue correcte est demandée (pas de short ou bermuda),
- pas de couvre-chef,
- ni boisson, ni nourriture,
- interdiction de fumer,
- interdiction d'utiliser un baladeur, un téléphone portable,
- interdiction de prendre des photos ou d'enregistrer,
- interdiction d'avoir des objets coupants ou tranchants (ex : compas, ciseaux, cutters...).

A l'arrivée dans le Tribunal :

Les enseignants et leurs élèves restent groupés dans le hall du Tribunal afin qu'un.e juriste de JUSTICE ET VILLE se mette en contact avec eux.

Seul l'huissier, qui sera sollicité par l'association, est habilité à autoriser l'entrée des élèves dans la salle d'audience.

Dans la salle d'audience :

- obligation de silence absolu,
- se tenir correctement
- obligation de sortir de la salle d'audience **uniquement à la fin d'une affaire**.

Les huissiers expulseront l'ensemble du groupe dans lequel toute personne pourrait avoir un comportement qui nuirait au bon déroulement de l'audience publique.

Le « débriefing » :

La participation à l'audience implique nécessairement de réaliser le « débriefing » avec le juriste de Justice et Ville prévu dans le programme.

Toute inscription à ce projet implique le respect du programme ci-dessus dans son intégralité.

**Audience correctionnelle
au Tribunal Judiciaire d'Evry**

FICHE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

La fiche d'inscription doit être renvoyée intégralement complétée **au plus tard le 1 octobre 2025**, par mail à essonne@justiceetville.fr (en mettant en copie la DSDEN à ce.ia91.dipe2@ac-versailles.fr)

☐ Collège ☐ Lycée Entourer si : REP ou Quartier politique de la ville

Nom de l'établissement : _____ Ville : _____

MAIL de l'établissement OBLIGATOIRE : _____ @ _____ Tel : _____

Accompagnat(rice)eur de la 1^{ère} classe : M / Mme _____

Fonction : _____ Matière enseignée : _____ Tel portable: ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail du référent accompagnateur : _____ @ _____

Nombre d'élèves : _____ Niveau de la classe : 4^e - 3^e - 3^e DP - 2^{nde} - 1^{ère} - T^{ale} - CAP - BEP - Bac pro. (entourer)

En cas de demande d'une deuxième visite :

Accompagnat(rice)eur de la 2nd classe : M / Mme _____

Fonction : _____ Matière enseignée : _____ Tel portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail du référent accompagnateur : _____ @ _____

Nombre d'élèves : _____ Niveau de la classe 4^e - 3^e - 3^e DP - 2^{nde} - 1^{ère} - T^{ale} - CAP - BEP - Bac pro. (entourer)

Indiquer obligatoirement : - les périodes d'indisponibilité : dates des stages, examens ... :

Classe 1 : _____ Classe 2 : _____

Rayer les jours d'indisponibilité : Classe 1 : Lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi

Classe 2 : Lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi

☐ Cocher cette case si vous êtes disponibles le mercredi après-midi

Êtes- vous déjà venu au Tribunal d'Evry ?

☐ Oui

☐ Non

Dans quel cadre souhaitez-vous organiser cette visite ?

- ☐ dans le cadre des ateliers juridiques de Justice et Ville
- ☐ cours d'ECJS, EMC
- ☐ formation des délégués, des élus CVL ou CVC
- ☐ éducation à la citoyenneté
- ☐ autre (préciser) :

Quels sont les objectifs de la visite ?

Description du projet pédagogique dans lequel s'inscrit cette visite :

Précisions éventuelles :
